



Titre du projet: Réfection de la toiture
Édifice 72
Ferme expérimentale centrale, Ottawa (Ontario)

Sollicitation No: 13-1287

3 décembre 2013

Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Cet addenda fera partie des documents de contrat.

Q & A

Q1. Il n'y a aucunes mesures sur les dessins, serait-il possible d'avoir des mesures ?

R1. Le site est accessible, les soumissionnaires prendront leurs propres mesures.

Q2. À propos des nouveaux drains de toiture, sont-ils accessibles de l'intérieur et le plafond devra-t-il être enlevé (gypse, tuiles suspendues ou autre) ?

R2. Les drains de toiture sont accessibles de l'intérieur. Les tuiles de plafond devront être enlevées.

Q3. Les unités mécaniques doivent-elles être soulevées ou peuvent-elles être imperméabilisées sans les lever ?

R3. Les unités mécaniques ne requièrent pas d'être soulevées.

Q4. Est-ce que des essais de coupure ont été réalisés afin de connaître la composition du toit/plafond existant ?

R4. Aucun essai de coupure n'a été effectué. Il n'y a aucune isolation en pente présentement.

Q5. Pour les 2 nouveaux drains de toiture, est-ce possible d'avoir la longueur de tuyau à être installé à l'intérieur de l'édifice ?

R5. Le soumissionnaire est responsable de vérifier toutes les mesures sur place. Le plan de la toiture montrera l'emplacement lequel peut changer dû aux items latents dans la cavité du plafond.

Q6. Pouvez-vous fournir la composition intérieure du plafond ?

R6. Le toit principal est fait de tuiles de plafond suspendues et le garage de contre-plaqué.

Q7. Lors de la visite du site, il y eut information selon laquelle le toit #3 serait des membranes de finition mais cela n'est pas indiqué dans les documents. Pouvez-vous préciser ?

R7. Le toit #3 est une membrane de finition de la surface courante tel qu'indiqué (560).

Q8. Puisque la description est pour la base à dessous poncé SopraPly 510 à être installé dans le bitume chaud, pouvez-vous confirmer que la couche de base du système de toiture à être installée est bien le SopraPly torch Base 520 ?

R8. C'est le SopraPly torch Base 520. Voir la modification au Devis ci-dessous.

Q9. Est-ce que l'isolation et le panneau de recouvrement asphaltique peuvent être fixés au toit mécaniquement au lieu d'utiliser un adhésif ?

R9. Le Devis indique que toute l'isolation et le panneau de recouvrement asphaltique doivent être fixés mécaniquement.



Titre du projet: Réfection de la toiture
Édifice 72
Ferme expérimentale centrale, Ottawa (Ontario)

Sollicitation No: 13-1287

3 décembre 2013

APPEL D'OFFRES

1. **À la page frontispice « Appel d'offres » :**

Supprimer : Jeudi le 5 décembre

Insérer : Vendredi le 6 décembre

DEVIS

1. **À Division 7, Section 07 55 10 « Toiture élastomère SBS / pontage en bois », Article 2.7
« Membranes », Sous-article 1.1 :**

Supprimer : Description : Membrane composée de bitume modifié au SBS et d'une armature composite.
Les deux faces sont recouvertes par un film plastique thermosoudable. La surface devra être marquée de trois (3) lignes pour faciliter l'alignement des rouleaux.

Remplacer par : Description: Membrane de toiture est composée du SBS et d'une armature composite.
La surface est recouverte par un film plastique thermosoudable; la face inférieure est recouverte par un film plastique thermosoudable.

TOUT LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.